

Compte-rendu du Conseil d'école 12/11/2024

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h45– Salle motricité école maternelle

Personnes présentes

Représentants mairie : MR BONNET (Maire), MME LE BARRILLEC (Adjointe aux affaires scolaires), MR BOSSEZ (responsable service scolaire et jeunesse), MME BITEUR (responsable périscolaire Chavannes), MME IBOUD (secrétaire service scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM).

Enseignantes : MME LERALE (Directrice), MME PERE, MME HAHN, MME MARTIN-METENIER, MME RICOUD, MME VACHON.

Délégués de parents d'élèves : MMES ROUSSEL, MESARIC, CHATAIN, HEITZ, VIGNON, BUCHOUD.

Secrétaire de séance : MME ROUSSEL

MME l'Inspectrice est excusée.

Pour rappel, le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le Conseil d'école peut être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire (article L.411-1 du code de l'éducation). Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

Résultats des élections :

Une seule liste de parents non-affiliés à une association s'est présentée avec 12 candidats. 2 candidats supplémentaires se sont retirés pour maintenir la liste unique.

Le taux de participation est en légère baisse par rapport à l'année précédente :

- 2023-2024 :78,31%
- 2024-2025 :76,78%

Sur 267 inscrits, il y a eu 205 votants. Nous constatons une forte augmentation des bulletins nuls.

L'année prochaine, nous espérons que le vote électronique sera mis en place pour limiter le gaspillage de papiers.

Rentrée 2024 :

PS/MS : 26 ; PS/MS : 26 ; PS/MS : 25, PSMS : 26 ; GS : 22 ; GS : 24

(149 élèves)

La bascule de 14 GS en école élémentaire a permis d'avoir des effectifs plus propices aux apprentissages. Les échanges avec l'école du Bourg confirment que cela se passe très bien. La Mairie a aménagé une nouvelle salle pour permettre l'arrivée des GS à l'école du Bourg.

L'effectif prévisionnel 2025-2026 nous laisser envisager une situation similaire. Cet aménagement pourra donc potentiellement être reconduit. Ce type de bascule a lieu de partout sur le département.

Sécurité :

Le Plan vigipirate est toujours au niveau Alerte Attentat.

Un exercice d'évacuation Incendie a eu lieu dans les 15 jours suivant la rentrée, comme préconisé. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Ce premier exercice est toujours préparé, les enfants sont mis au courant de l'exercice et de la démarche à suivre.

Un exercice « intrusion » a également été réalisé avant les vacances de la Toussaint. L'alerte a été faite de vive voix (scénario retenu : Intrusion d'une personne étrangère à l'école repérée par une enseignante) puisque pas de système spécifique dans l'école. Cet exercice est expliqué aux enfants au préalable par les enseignants de manière ludique : grand cache-cache où la Directrice ne doit ni voir ni entendre personne. Les familles ont été informées à posteriori par mail de cet événement. Il s'est très bien déroulé, les enfants ont pu rester silencieux 7 minutes.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur n'a pas été voté l'année dernière car le règlement départemental-type sur lequel il est basé devait être modifié. A ce jour, il ne l'est toujours pas. Nous gardons donc le même règlement avec quelques modifications.

Le nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Activité en lien avec le projet d'école :

Point Parents accompagnateurs : charte parents signée en début d'année, rappel de l'interdiction de prendre des photos même de son propre enfant, du rôle de responsable de groupe, rôle d'exemplarité (on ne fume pas, on n'est pas sur son portable...)

♦ Cette année toute l'école travaillera autour de la thématique du monde.

En Période 1 et 2, l'Europe sera à l'honneur, divers projets de classe seront déclinés autour de ce continent.

♦ L'école est labellisée E3D depuis 1 an, chaque année les projets de classe mettent en place des actions en lien avec l'environnement.

- Des sorties en forêt avec un guide de moyenne montagne auront lieu au col des Mouilles et ou au Col de Porte pour les classes de Mmes Hahn, Lérale, et Vachon

Objectif de ces sorties : connaissance du cycle de l'arbre, découverte d'un espace naturel de moyenne montagne, appréhender les caractéristiques de certains animaux de ce milieu...

- La classe de Mmes Lesbros s'est rendue au Verger de Marvoisie et au parc de la Mairie.
- Les GS sont inscrits au projet ENS : ils auront une intervention en classe en décembre. Une sortie au Bois de la Bâtie aura lieu plus tard dans l'année.
- Les PS de Mmes Hahn, Lesbros, Lérale, Vachon participeront à un atelier au Museum d'Histoire Naturelle de Grenoble en P2/P3
- Comme les années précédentes, toutes les classes ont participé à la Fête des abeilles et de la nature organisée par la Commune. Cet événement permet à toute l'école de fédérer les classes en début d'année autour d'une œuvre d'art collective. Cette année, une œuvre en volume a été réalisée « Jardin vu du Ciel » et, exposée à la Maison des Arts.

A cette occasion, l'Association Adameb intervient dans l'école. Ces apiculteurs bénévoles sont venus animer des ateliers pour les MS et GS : découverte de la ruche et du matériel de l'apiculteur, dégustation de différents miels. Nous les remercions vivement pour cette intervention toujours aussi riche pour les élèves.

♦ L'école signe une convention chaque année avec l'association LIRE ET FAIRE LIRE qui met à disposition des bénévoles qui proposent des moments de lecture. Cette année encore, seule Mme Christine Muller prend en charge tout au long de l'année des groupes d'enfants pour des lectures offertes en petits groupes. Ces

interventions sont de qualité car elle prépare ses lectures et propose souvent des lectures avec Butaï et kamishibai.

♦ Comme les années précédentes, l'équipe fait le choix dans le cadre du parcours culturel des élèves d'emmener chaque niveau à un atelier du musée de Grenoble. Les 4 classes participeront lors de cette période à l'atelier « la sculpture dans tous ses états ». Cette année, toutes les classes n'ont pas pu décrocher en raison de nouvelles règles d'accueil du musée. Les classes des GS iront voir l'exposition Miro.

♦ Toutes les classes se rendront cette période à l'animation proposée par Mme Micoud à la médiathèque. Les enfants ont pu assister à une lecture en lien avec des sculptures sonores.

♦ Toutes les classes participent de nouveau au projet départemental Ecole et Cinéma qui permet de bénéficier de visionnage de films de qualité adaptés aux enfants de maternelle.

Pour rappel, Grâce au partenariat des ministères en charge de l'Education nationale et du Centre national du cinéma et de l'image animée, les élèves peuvent bénéficier sur demande de leur établissement, au dispositif Ecole et cinéma. Il permet pour tous les élèves dès l'école maternelle d'éveiller la sensibilité et la créativité à travers le plaisir du cinéma. Un tarif préférentiel est appliqué lorsqu'on fait partie de ce dispositif.

La première séance aura lieu en novembre, les enfants iront voir « Petites Casseroles ». 2 séances pour les PS/MS et 3 séances pour les GS.

♦ Cette année, l'école a de nouveau signé une convention avec l'ASPTT pour pouvoir utiliser les installations. L'ensemble des classes s'y rendra en P4/P5 pour un cycle de courses (notamment la préparation du Courseton).

Des séances auront également lieu au Stryker pendant la 2^{ème} partie de l'année. Sur place du matériel de gymnastique permettra d'organiser des ateliers. Cela nécessitera la présence de nombreux parents pour les déplacements avec les enfants, la mise en place du matériel, la tenue des ateliers et le rangement.

♦ **Festivités de fin d'année :**

- Les enfants assisteront au spectacle « Un cadeau pour le Père-Noël » de la compagnie Théâtre de marionnettes Coconut sur le thème du monde. Il sera financé par le Sou des Ecoles. Il aura lieu à la Maison des Arts le vendredi 20 décembre matin. Nous remercions l'association pour son engagement auprès des écoles. Il y aura 2 représentations pour permettre une séance plus intimiste et une meilleure écoute. Les GS du Bourg seront invités.

- Un goûter collectif sera organisé ainsi qu'un partage des chants de Noël le jeudi 19 décembre. A cette occasion, nous inviterons les GS de l'école du Bourg.

A ce jour, nous n'avons malheureusement toujours pas de Père-Noël...

APC :

Les APC de la première période ont permis de faire passer des évaluations diagnostiques à l'ensemble des MS et GS. Ils se déroulent sur les pauses méridiennes, en fonction des services de cantine, les lundis, jeudis et vendredis. Elles continuent d'être proposées aux élèves de MS et GS en P2. Des groupes spécifiques en graphisme, reconnaissance des lettres et chiffres MS, groupe de langage pour les non-francophones.

Entretiens individuels des PS :

Tous les parents de PS sont reçus pendant ce mois de novembre par les enseignantes pour faire un point sur les premières semaines d'école, l'intégration dans le groupe-classe. Cet entretien permet de rassurer les

familles mais aussi de mieux leur faire comprendre les enjeux de la petite section. Les entretiens individuels des MS et GS auront lieu en février avec la remise du cahier [de réussite](#).

Santé :

- ♦ Une visite médicale sera organisée par la PMI de tous les PS en début d'année civile. Les parents en seront informés au préalable. Cette visite a pour but des dépistages de vision, d'audition, de langage...
- ♦ Cette année il y a 8 PAI. Nous avons également 2 AESH pour 3 élèves notifiés porteurs de handicap. Il est rappelé par Mme Lérale qu'aucun traitement ne peut être donné à l'école hormis les traitements d'urgence liés aux PAI.

Formation continue des enseignants :

- ♦ Cette année, les enseignants de notre école sont sur le parcours laïcité.
- ♦ Les enseignantes de MS se sont portées volontaires pour participer à un projet de recherche sur l'enseignement du langage en maternelle. Les GS prendront la relève l'année prochaine en poursuivant ce projet avec les mêmes cohortes d'élèves.

Bilan OCCE :

Le bilan financier 2023-2024 est en cours de validation.

Cette année, la collecte de coopérative a été complexe car nous utilisons maintenant de nouveaux outils (recommandés par l'OCCE) ce qui permet de réduire les coûts face à l'inflation des frais bancaires : la plate-forme Assoconnect, un compte en ligne Swan qui nécessitent encore un apprentissage dans l'utilisation. Les dons ont été sensiblement plus élevés que l'année précédente, 17€/enfant en moyenne sur l'école, mais plus de familles n'ont pas cotisé.

Ces dons seront versés sur les coopératives de classe des enseignantes.

Les photos de classes sont en vente actuellement via un paiement en ligne (diminution des objets en plastique en faveur d'objets en bois). Pour la commande, des codes individuels ont été remis à chaque enfant. Le bénéfice financera un spectacle au printemps ainsi que des ateliers en lien.

A ce jour, la coopérative scolaire générale compte environ 5894,86€, nous venons en effet de recevoir la subvention Mairie pour 2024.

MAIRIE

Demandes budget auprès de la Mairie pour l'année 2024-2025 :

MME LERALE remercie les élus pour les conditions d'enseignement qui sont favorisées à Montbonnot par des budgets confortables. Cette année, l'ensemble des lignes budgétaires va subir de nouveau une baisse de 5%.

MME LERALE présentera le budget de l'école lors de la commission scolaire du 14-11-24 en Mairie.

Ce budget demandé prévoit également un projet fédérateur culturel et artistique pour toute l'école qui cette année sera mené par l'association Répercussions. Nous avons choisi des artistes qui nous proposeront de travailler sur le rythme, avec des percussions en lien avec les derniers continents que nous étudierons en fin d'année.

En investissement, MME LERALE demandera 6 tables individuelles pour la classe de GS.

Questions diverses des parents :

Nombre de laitages dans les menus de la cantine (des parents se sont posé la question d'une possible insuffisance de laitage dans les menus ?) : la question a été transférée au prestataire de marché (GUILLOT) et à la diététicienne, nous sommes en attente de la réponse. Les menus sont élaborés et contrôlés par de multiples instances.

Délais importants de réservation de cantine/périscolaire, mercredi et vacances : délais d'annulation/modification de la cantine/périscolaire incompressibles comme déjà évoqué afin d'ajuster les commandes repas/goûters et l'effectif encadrant. Pour ce qui est du mercredi/vacances scolaires, depuis 2 ans, la gestion se fait par période pour permettre une meilleure gestion et moins d'annulations/modifications. Les délais d'annulation permettent de re-proposer les places à certains enfants en attente et d'ajuster l'effectif encadrant. Cette gestion est réalisée manuellement car le logiciel ne permet pas de tout automatiser.

Utilisation des écrans à l'école : c'est une utilisation raisonnée, uniquement en support à une interaction langagière. Aucune exposition passive aux écrans (l'écran du hall permet la retransmission en direct des caméras fixées dans les nichoirs de l'école aux périodes d'activités). L'école doit faire une éducation à l'image. Le support numérique de certaines méthodes pédagogiques permet des projections de certains documents et limite ainsi les impressions papier en couleur. L'initiation au numérique fait partie des programmes scolaires mais l'utilisation est très ciblée. Mme Lérale rappelle l'importance de limiter l'exposition aux écrans à la maison.

Paiement en CESU des activités périscolaires : pas possible à ce jour car la gestion reste très coûteuse (E-CESU ou CESU papier) donc pas de paiement possible pour les activités des 3-6ans (la gratuité de gestion pour les enfants de -3 ans permet de payer la crèche mais globalement l'utilisation reste très faible à la crèche de Montbonnot).

Secrétaire de séance Mme Roussel

Présidente du Conseil d'école, MME LERALE